



FÉDÉRATION
FRIBOURGEOISE
DES CHORALES
FREIBURGER
CHÖRVEREINIGUNG

**Procès-verbal de la 17^{ème} Assemblée générale
samedi 18 septembre 2021 à 9h00 à Belfaux (Centre paroissial)**

Présidence : Philippe Savoy

Comité : Quentin Bogno, Hervé Bourrier, Janine Di Nicola, Manuela Dorthe, François Menétrey, Nicole Schorderet (caissière), René Wirz, Pierre-Benoît Yerly, Sabrina Zacchia

Délégué·e·s : 102 délégations présentes

Excusé·e·s : selon liste – cf. Annexe 1

Procès-verbal : Sabrina Zacchia

Traduction allemande : Maryline Vial-Pittet

1. Salutations et adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 8 février 2020

Le Président ouvre cette 17^{ème} assemblée à Belfaux dans le district de la Sarine. Le Président salue chaleureusement l'assemblée et plus spécialement les invité·e·s : Sylvie Bonvin, Jean-François Steiert, Carl-Alex Ridoré, Mesdames et Messieurs les Député·e·s, Thierry Dagon (USC), Christian Clément (membre d'honneur), Jean-Luc Mooser (Conseil paroissial de Belfaux), Isabelle Bussey (Commune de Corminboeuf), Vincent Schickel (Commune de Belfaux), le Chœur mixte St-Etienne de Belfaux et les 4 Saisons de Corminboeuf, le comité et la commission de musique de la FFC ainsi que tou·te·s les invité·e·s, membres d'honneurs, membres de différents comités, et représentant·e·s de la presse, et surtout, les choristes.

Le message d'ouverture de l'AG 2020 thématizait le choix et l'habitude. Entretemps, la pandémie nous a obligé à modifier un nombre incalculable d'habitudes. Toutefois, le choix le plus difficile à perdre fut celui d'aller à la répétition, surtout quand on connaît les bienfaits du chant sur la santé physique et mentale. Philippe invite l'assemblée à penser le futur au-delà des changements et à faire des choix déterminés et audacieux. Fribourg chantera au-delà de toutes les « vagues » !

Comme chaque année, l'assemblée entonne « Nouthra dona di Maortsè » pour honorer les défunt·e·s de la FFC, cette fois sous la direction de Pascal Mayer. Merci à lui.

Jean Luc Mooser prend la parole pour saluer l'assemblée au nom du conseil paroissial de Belfaux. Il présente rapidement la commune de Belfaux et souligne que l'Eglise a connu d'importants travaux de restauration récemment. Il remercie les choristes d'« illuminer les vies » avec de la belle musique.

La parole est ensuite cédée à Mr Jean-François Steiert, président du Conseil d'Etat. Il remercie les chœurs et organisateurs·trices qui continuent à agir dans l'incertitude. L'enthousiasme, le chant et le lien social sont importants pour résister à la pandémie. Selon lui, le lancement d'une chorale au Grand Conseil serait une bonne idée. Il remercie la FFC pour son rôle social et culturel.

Philippe Savoy remercie les intervenant·e·s. Deux scrutateurs sont nommés pour cette assemblée et ils sont remerciés pour accepter cette mission : Arno Fasel et Marc Wurgler.

Comme les années précédentes, le PV de l'AG 2020 (à Morat) a été mis à disposition sur le site internet et ne sera pas lu. La parole n'est pas demandée et le PV est accepté par acclamation par l'assemblée avec remerciements à Sabrina Zacchia, son autrice, et à Janine Di Nicola pour la traduction. L'ordre du jour ne faisant appel à aucune remarque, l'assemblée peut valablement délibérer.

2. Rapport d'activités du Comité

Le comité s'est rencontré à 5 reprises en présentiel, 4 fois en visioconférence et une « Journée au vert ». Le comité a surtout été actif sur des dossiers liés au COVID-19 afin de poursuivre ses projets. Depuis le début, une étroite collaboration a été mise en place avec les institutions cantonales pour que le suivi soit assuré.

- COVID-19
 - Chorona-songs (sur chant.ch) & RDV chantants (Youtube) : les projets mis en place en 2020-2021 ont permis de créer des ressources toujours disponibles aujourd'hui. Merci aux personnes investies.
 - Task Force Chorale : Toute la Romandie y participe – Philippe Savoy représente la FFC. Point positif : la crise a permis de renforcer les liens sociaux intercantonaux.
 - Sondage en octobre 2020 : un 1^{er} sondage a été réalisé pour évaluer la situation actuelle des chœurs avec 76 réponses au total.
 - Baisse d'effectifs à -2% : plutôt en lien avec des raisons personnes hors-COVID.
 - Retour sur la communication de la FFC : très positif. Les directives sont claires.
 - Merci aux chœurs pour leur confiance. Un 2^{ème} sondage sera réalisé prochainement pour mieux se projeter. Merci à Sabrina et Hervé pour la coordination.
- Soutien à la formation vocale COF/FFC : une collaboration a été mise en place avec le Conservatoire de Fribourg (COF, Giancarlo Gerosa) pour à l'avenir travailler en commun pour la formation vocale des chœurs et choristes.
- Journée au Vert : suite à la séance organisée en juillet 2020, 2 axes importants ont été abordés ces derniers mois : la restructuration de la FFC et l'amélioration de la communication.
 - Nouvelles structures : Le comité a constaté qu'il y avait au total 24 comités dans les structures de la FFC et cela demande à être réorganisé pour retrouver un élan au sein du monde choral fribourgeois. La situation sera détaillée au point 11 et une proposition de « nouvelle gouvernance » sera présentée.
 - Amélioration de la communication : en réflexion. Un projet devrait être présenté en février 2022 – le nouveau concept alliera de la communication par voie informatique (newsletter) et un journal patrimonial de la FFC (annuel).
- Membres FFC et défi « 10 nouvelles affiliations de chœurs à la FFC » : le challenge lancé par Philippe Savoy en 2020 était difficilement atteignable dans ce contexte particulier. Au vu des cotisations, la FFC compte 209 chœurs contre 208 l'an dernier avec un total de 6255 choristes (13 de moins). Merci à l'ACO pour la recherche de chœurs qui ne sont pas encore affiliés. La FFC a sa raison d'être pour l'ensemble des chorales et cela a été prouvé ces derniers mois.
- Chœur Fribourgeois des Jeunes : tout était prêt pour que le projet démarre en 2020 or il n'a pas pu avoir lieu. Pascal Mayer en parlera plus tard.

3. Rapport d'activités de la Commission musicale (CoMu)

Dominique prend la parole en affichant les valeurs et buts de la commission musicale. Ensuite, Pascal Mayer nomme 2 départs – il remercie Manuela Dorthe et Louis-Marc Crausaz pour leur engagements et qualités respectives. Il salue aussi l'arrivée de Jonathan Mauvilly, jeune directeur et personnalité souriante. Il sera représentant de la partie germanophone du canton suite au départ de Manuela. Bienvenue à lui ! Pour rappel, la CoMu n'est pas élue par l'assemblée – c'est le comité de la FFC qui valide les propositions de la CoMu.

2019-2020 :

- Projet « Enregistrements » : ce projet de promotion de chants fribourgeois « injustement méconnus » avait déjà été présenté en 2020. L'enregistrement était initialement prévu en mars 2020 puis annulé au dernier moment. Le projet sera prochainement remis en route. Merci aux chœurs pour leur souplesse.
- Chorona-Songs : un merci particulier à Erwin pour avoir coordonné la publication des chants sur le site internet au quotidien.

2020-2021

- a) Corona-songs, 2 périodes : 1^{ère} vague, 107 titres, 2^{ème} vague, 148 titres publiés en ligne.
- b) Noël : les vœux ont été adressés de manière « Covid-compatible ». Bravo aux chef-fe-s de chœurs qui ont participé au chœur virtuel (en vidéo). Merci à Fabien Volery pour l'organisation et à Janine Di Nicola pour le montage audiovisuel.
- c) Subventions BCF : un deuxième délai a été exceptionnellement fixé pour l'envoi des demandes en mars 2021. Environ 20 demandes ont été analysées selon les règles et critères habituels, c'est super que les chœurs continuent d'envoyer des dossiers. Nouveauté pour 2022 : un formulaire sera créé afin d'aider les chœurs à créer des budgets pour que les données soient complètes et réalistes. Les subventions octroyées s'élèvent à des montants entre 200 CHF et 5'000 CHF environ. Toutes les informations sont sur le site. À suivre.

2022 et après ?

- Formation FFC : comme expliqué les années précédentes, la CoMu continue de soutenir la formation en tout genre et il ne faut hésiter à profiter des services proposés. Contact : comu.ffc@gmail.com

- Dal Segno : mise sur pied d'un concours de composition pour rendre hommage à une génération de compositeurs-trices de Fribourg. Modalités d'inscription et informations à venir d'ici la fin du mois.

- CFJ : Le projet 2020 est tombé à l'eau car tous les concerts ont été annulés. Ensuite, le CFJ aurait pu être lancé aux Schubertiades 2020 à Fribourg, mais celles-ci sont reportées au 3-4 septembre 2021. Le lancement du CFJ devrait y participer – à suivre. Le comité a espoir de recevoir autant d'inscriptions qu'à la 1^{ère} édition, c'est-à-dire 80 jeunes jusqu'à 25 ans. Direction : Caroline Meyer et Céline Grandjean, co-directrices de la Fête des Vignerons 2019.

- Tutticanti : la fête cantonale est en cours de préparation. Détails au point 12.

Merci à la CoMu pour leur tâche de grande ampleur, et leur détermination inspirante malgré les obstacles.

4. Rapport d'activités des associations

La FFC étant une grande famille, la parole est donnée à chaque association.

CVDF : Manuela Dorthe prend la parole et présente la composition actuelle du comité.

Effectifs 2020 : 18 chœurs. 604 choristes au total, soit 28 de moins qu'en 2020.

Projets 2020 : voyage au Tessin sur inscription. Trouver des alternatives malgré les mesures en cours (obligation des masques, etc.).

Merci à elle et au comité pour la poursuite des activités.

AFCEJ : Quentin prend la parole et relève que les chœurs d'enfants ont vécu un peu moins de restrictions que les adultes. Cela a permis de garder le dynamisme. Les événements habituels ont dû être modifiés :

- 1) Camp de chant 2020 : il a été annulé 3 jours avant le début du camp en raison de nouvelles restrictions sanitaires.
- 2) Concours du 1^{er} mai 2020 : une alternative par vidéo a été mise en place. Les vidéos ont été publiées en lignes et envoyées aux EMS du canton.
- 3) Concours du 1^{er} mai 2021 : il a eu lieu en streaming.

Le Camp de chant 2021 est en préparation. Il devrait avoir lieu du 18 au 21 octobre 2021.

ACO :

René Wirz (caissier ACO) excuse Manu Broillet (président ACO).

Effectifs : 49 chœurs, 1600 choristes environ. 46 de ces chœurs sont membres de l'USC. L'ACO continue à encourager l'adhésion à l'USC – cela vaut la peine pour les ensembles. D'autre part, une liste recense environ 30 chœurs qui ne sont pas encore membres de l'ACO dans notre canton. René va les contacter et compte sur leur inscription prochaine.

Activités 2020-2021 : Aucun évènement n'a été organisé en raison de la situation sanitaire.

Festival Chant Libre : la 1^{ère} édition, initialement prévue en mai 2020 a été reportée au 7 mai 2022 à Fribourg. Les inscriptions sont encore ouvertes. Comme déjà annoncé, cet évènement remplace le concours choral. Plus d'infos : <https://chant-libre.ch/>

AG 2021 : l'AG prévue le 25 septembre 2021 n'aura pas lieu en présentiel, mais par voie écrite durant les prochaines semaines. Informations à suivre par mail pour les chœurs concernés.

GAC : Avec 109 chœurs, le GAC compte plus de la moitié des membres de la FFC.

- 1) Un début d'année « normal » : AG en octobre 2020. Activités par écrans et autres moyens de communication.
- 2) Enquête : les objectifs des chœurs et des choristes ont été questionnés. Propositions : rédiger un fascicule d'aide pour la liturgie, encourager les projets communs, etc.
- 3) Vers un changement : la FFC s'interroge sur son fonctionnement. Les moments d'échange, notamment la Journée au Vert, ont permis d'élaborer un projet qui sera présenté au point 11. À terme, cette réflexion permettra de repérer une perspective d'avenir pour les chorales d'église. Le GAC espère qu'il n'y aura pas de nouvelle interdiction de chanter.

USC :

Thierry Dagon prend la parole au nom de l'Union Suisse des Chorales, qu'il représente en l'absence du président Claude-André Mani. Il rappelle que l'USC, en tant que faîtière de toutes les associations cantonales, apporte un soutien en tout genre aux chœurs en Suisse. Ses ressources sont nombreuses, notamment : encouragement à la création, gestion de projets, newsletter, ressources administratives et subventions. La mise en avant des événements est faite à travers un agenda en ligne. De plus, l'USC relie le patrimoine culturel à la scène politique et nationale ainsi qu'auprès de la SUISA.

Jusqu'à présent, la FFC possède un statut spécial car certains de ses membres font partie de la FFC sans faire partie de l'USC – de plus en plus de chœurs de la FFC sont en train de rejoindre l'USC et cela est réjouissant.

[PAUSE] – chant commun « Singe macht Früüd » déjà chanté en 2020, sous la direction de Manuela Dorthe. Merci à Pascal Mayer pour l'accompagnement au piano. Ce chant sera repris lors des moments de rencontres à la prochaine fête Tutticanti.

[REPRISE] – Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine, a le plaisir de saluer l'assemblée, surtout étant lui-même passionné de chant. Il remercie les personnes qui ont fait preuve de solidarité depuis le début de la crise, ainsi que les faîtières culturelles pour leur persévérance. Il est ravi que les chœurs participent au vivre-ensemble et « Singe macht Früüd » !

5. Comptes 2020 :

En tant que caissière, Nicole Schorderet présente les comptes 2020 qui sont projetés durant l'assemblée. Elle rappelle que les comptes ont été mis à disposition sur le site chant.ch une semaine avant l'assemblée. Différents projets ayant été reportés, aucune subvention n'a été versée pour leur organisation. Le montant reste en réserve au bilan. Les comptes présentent un bénéfice net de CHF 1'710.30 et un capital de CHF 146'550.20.

6. Comptes 2020 : Rapport des vérificateurs et vérificatrices

Les 2 membres de la commission vérificatrice étant excusé·e·s aujourd'hui, c'est Hervé Bourrier qui se charge de lire leur rapport.

Les comptes 2020 ont été vérifiés et jugés conformes par Nadia Lehmann (comité AFCEJ) et Pascal Wicht (chœurs ACO) le 27 mai 2021. Les vérificateurs et vérificatrices proposent à l'assemblée de les accepter tels que présentés.

Subventions BCF : la banque a accepté de verser les 70'000 CHF à la FFC et que le comité se charge de distribuer l'argent de manière autonome selon les demandes de subvention. Un fond de réserve permettra de relancer les projets choraux individuels et aussi les projets de rassemblement choraux (tel que Dal Segno p. ex).

7. Comptes 2020 : Approbation

L'assemblée accepte à l'unanimité ces comptes. La caissière est remerciée pour son excellent travail tout au long de l'année.

8. Budget 2021 : Approbation

Nicole Schorderet poursuit sa présentation en projetant le budget 2021. Le budget s'élève à CHF 111'000.00 avec un résultat provisoire de 0 CHF.

Le budget est approuvé à l'unanimité tel que proposé (large majorité).

9. Budget 2021 : Fixation de la cotisation

Le comité FFC propose cette année encore le statu quo, soit CHF 2.- par choriste et CHF 50.- par chœur (les chœurs de l'AFCEJ ne paient que CHF 50.- par chœur). Il n'y a pas de remarque ni question. La proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

10. Nomination des vérificateurs et vérificatrices

Pour l'exercice 2021, Nadia Lehmann (AFCEJ) a terminé son travail et Pascal Wicht (ACO) reste en place encore une année. Une personne du GAC viendra compléter la paire en 2022 – il s'agit de Gérard Gachoud. Merci à elle et eux.

11. Présentation du projet de nouvelle gouvernance

Philippe Savoy prend la parole pour présenter le projet en cours d'élaboration afin d'informer l'assemblée et d'avoir un préavis de la part des délégué·e·s présent·e·s à cette AG.

De manière générale le constat est le suivant : les comités se renouvellent difficilement. Il y a un déséquilibre entre le temps passé à gérer des tâches administratives par rapport aux objectifs stratégiques des associations. La crise sanitaire nous oblige à penser rapidement notre avenir.

Un point de situation a donc été réalisé lors de la « journée au vert » à l'été 2020. Le comité a énuméré 24 structures de gouvernances au total, 18 comités, 5 commissions de musique et 1 Fachstelle Kirchenmusik.

Il y a certains points à garder dans l'organisation actuelle (p. ex regrouper les forces chorales dans une fédération) mais d'autres sont à améliorer (p. ex professionnaliser la structure, améliorer la gestion de projet). Pour cela, il paraît pertinent d'aller vers une réduction du nombre de groupes de travail pour que leur dynamique soit optimal et que le travail soit bien réparti.

Des projets de transformations peuvent être proposés à la Confédération et être soutenus par les cantons – La FFC aimerait déposer son dossier lors du prochain délai en octobre 2021.

En parallèle, une révision des statuts est en cours pour que cela colle aux objectifs. Cela est fait en collaboration avec David-Augustin Sansonnens pour ses connaissances juridiques et chorales. À suivre.

Nouveauté : un poste administratif professionnel sera ouvert début 2022, à 40% la 1ère année puis à 20% les années suivantes pour assurer le suivi des projets et réaliser les tâches administratives importantes. L'objectif final de toutes ces démarches est le suivant : « Fribourg chantera encore en 2040 ».

Cela ne fait appel à aucune question. Comme les discussions avaient déjà été entamées dans les associations, ces aspects n'ont rien de nouveau. Ils seront détaillés en 2022.

Vote consultatif : le comité est encouragé à continuer ses actions à l'unanimité (3 abstentions). Le projet sera donc déposé auprès de l'État de Fribourg et les informations suivront quant à l'état des travaux.

12. Tutticanti : situation quant au report

Bruno Boschung prend la parole en tant que président du CO et salue l'assemblée ainsi que le comité.

La dernière édition de Tutticanti, initialement prévue à Wünnewil-Flamatt du 26 au 29 mai 2022 est reportée. Elle aura lieu du 30 mai au 02 juin 2024, toujours en Singine. Le programme et les détails seront communiqués en temps voulu.

Ce choix de date est dû à la situation sanitaire mais aussi aux reports d'autres événements importants en Singine et dans le monde choral romand. Beaucoup de questions se sont posées, le projet élaboré avait été mis en stand-by mais il est désormais prêt à être relancé, les chœurs semblent encore motivés et c'est l'essentiel. Bruno Boschung sera de retour lors de la prochaine AG FFC bien que la date tombe sur son anniversaire... Philippe le remercie pour son discours énergique et pour son travail de coordination.

Pour rappel, la Fête fédérale de chant aura toujours lieu en 2022 à Gossau. Chacun·e y est bienvenu·e !

13. Nomination de membres d'honneur

Le comité de la FFC a le plaisir de nommer 3 personnes comme « membres d'honneur » cette année : Monique Chavallaz, Francis Volery et Hubert Carrel.

François Menétray prend la parole avec émotion pour présenter chacune de ces personnes et relever leur grand engagement pour le monde choral fribourgeois à travers différentes activités. Monique était très engagée dans différents comités avec bienveillance, Francis a été un grand pédagogue, et Hubert a initié plusieurs projets.

Un diplôme et un cadeau leur sont remis, puis l'assemblée les applaudit. Merci !

14. Assemblée générale du 12.02.2022

La prochaine assemblée se tiendra dans le district de la Gruyère le samedi 12 février 2022 – retour à l'habituel 2^{ème} week-end de février. Le chœur St-Pierre-aux-Liens se propose pour l'organisation. Les détails suivront.

15. Divers

Divers du comité :

- 1) Mesures COVID-19 / Task Force Chor : les mesures fédérales et recommandations en vigueur sont toujours disponibles sur le site internet. Les chœurs d'églises sont liés à d'autres règles spécifiques, et des ajustements sont en place pour les professionnel·le·s. La Task Force s'affaire à rendre ces règles claires et compréhensibles pour tou·te·s. Une éventuelle nouvelle interdiction de chanter serait difficile à surmonter.

Pour toute question d'ordre générale, il est possible de téléphoner à la préfecture. Pour le moment, la règle principale est l'obligation du certificat COVID pour les chœurs dès 30 choristes et lors de toutes les représentations. D'après le 1^{er} sondage réalisé par la FFC, le taux de vaccination dans les chœurs semble élevé.

- 2) Anniversaire LFC60 – 11 juin 2022 : La Ligue Fribourgeoise contre le cancer organise une journée événement (initialement prévue en été 2021) et souhaite réunir des artistes d'horizons différents, notamment un chœur ad hoc pour un concert en fin d'après-midi. Il s'agira d'un programme simple (classiques fribourgeois) et d'un projet sur 3 répétitions uniquement. Co-direction : Jocelyne Crausaz et Pascal Mayer. La FFC participe volontiers à visibiliser cette cause importante. Les inscriptions sont déjà possibles sur leur site : <https://lfc60.ch/>
- 3) Chant.ch : le site est régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à visiter les « news ».
- 4) SUISA (droits d'auteurs) : pour rappel, chaque ensemble doit penser à déclarer les prestations publiques via SUISA. D'autre part, la FFC rappelle que les photocopies de partitions sont illégales et tuent les métiers de l'édition. Merci à chaque chœur de veiller à ces points, en privilégiant idéalement les éditeurs et éditrices de la région.
- 5) Verrée post-AG : Merci aux chœurs organisateurs pour leur aide précieuse. La verrée sera organisée à l'extérieur pour profiter de la belle météo.
- 6) Il n'y a pas de divers de la part des membres et invité·e·s.

Philippe reprend une dernière fois la parole pour saluer le travail de tous ceux et celles qui travaillent ardemment au développement de la FFC. « Trop de paroles tuent l'action. Il est temps de se taire, sauf s'il faut chanter ».

Pour terminer, l'assemblée chante « Soir d'octobre » dans une version inédite et multilingue grâce à Janine Di Nicola qui a récemment traduit les paroles en allemand et en suisse-allemand (Seislertütsch). Merci et bravo ! Par ailleurs, la FFC a décidé de remercier le CVDF pour sa place importante dans notre canton en offrant une partition à chacun·e de ses choristes.

En se réjouissant de vous retrouver en 2022, Philippe remercie tout le monde et encourage chacun·e à être favorable aux changements, à l'innovation, à la remise en question des activités. Merci pour votre présence et vive la FFC !

Fin de l'assemblée à 11h43.

La secrétaire de l'Assemblée :

Le président de l'Assemblée :

Sabrina Zacchia

Philippe Savoy

Belfaux, le 07 janvier 2022/sz

Annexe 1 : Liste des excusé·e·s

Invité·e·s, membres d'honneur, député·e·s, membres des associations FFC :

- Claude-André Mani, président de l'USC
- Conseil national : Gerhard Andrey, Christine Bulliard-Marbach
- Vérificateurs·trices des comptes FFC 2021 : Nadia Lehmann (AFCEJ), Pascal Wicht (ACO)
- Membres d'honneurs : Carole Clément, Monique Chavaillaz (nouvellement membre d'honneur)
- Conseil aux Etats : Johanna Gapany
- Grand conseil : Hubert Dafflon
- Syndique de Corminboeuf : Anne-Elisabeth Nobs
- CoMu FFC : Anne Steulet Brown

Directeurs et directrices : David Augustin Sansonnens, Stève Bobillier, Jonathan Mauvilly, Gonzague Monney, Regina Soum

Chœurs :

ACO/UC :

Chœur Horizon
Chœur Anonymos
Orlando
Chœur ARSIS

AFCEJ :

Les Zéphyr
Petit Chœur d'Hauterive
Les Pic'notes
Les Grillons
Les Baladins de Belmont-Broye
Chœur ARSIS
Les Chardonnerets
Les Smartiz

GAC :

Chœur mixte de Chapelle-Gillarens
Chœur mixte de Fétigny-Ménières
Chœur mixte de Ste-Anne et St-Nicolas de Châtonnaye et Tornay-le-Grand
Chœur mixte Notre Dame des Flots
Chœur Vocalise
Echo de la Sarine de Rossens
Echo des Marches
La Gruéria